

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Pouvoir de Sylvette BELONIE à Françoise LAGRANGE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-043 : VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MARS 2015

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Le procès verbal de la séance du 18 mars 2015 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré, et par 38 votes pour et 4 votes contre (Paola Benastre, Sylvie Theulier, Jean-Louis Constant, Pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre), le Conseil Communautaire approuve le procès verbal de la séance du 18 mars 2015 sous réserve des modifications suivantes demandées par Monsieur Jean-Pierre Cousteil :

- dans le cadre du DOB (page 10) remplacer la phrase « Monsieur Jean-Pierre Cousteil ajoute que le coût de la signalétique de la Médiathèque est identique au coût que pourrait représenter une étude sur l'habitat » par « Monsieur Jean-Pierre Cousteil ajoute que le coût de la signalétique de la Médiathèque est identique pour la Communauté de Communes Quercy Bouriane, au coût résiduel de l'étude pré-opérationnelle d'une OPAH », qui étaient ses propos précis,
- dans le cadre de la vente du terrain à Monsieur Delpy (page 16) remplacer la phrase « Monsieur Jean-Pierre Cousteil rappelle que la ville de Gourdon a financé pour le poste de relevage, le renforcement du poste électrique du Margès qui passe à 20 mètres du terrain concerné et qui permettrait de se raccorder aisément » par « Monsieur Jean-Pierre Cousteil rappelle que la ville de Gourdon avait réalisé une extension du réseau électrique pour raccorder le poste de relevage assainissement du Margès, et que dans le cadre de ces travaux, une grille, située à 20 mètres du terrain, avait été mise en place, ce qui permettait de se raccorder aisément. » qui étaient ses propos précis, et que soit ajouté qu'il maintient ses propos sur la desserte électrique du Margès suite à l'intervention de Madame Nathalie Denis.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

*Arrivée de Madame Sylvette BELONIE*

N°2015-044 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015 DES TAXES DIRECTES LOCALES

*Rapporteur : Daniel SOULADIE*

Monsieur le Vice-président délégué aux finances propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes directes locales pour 2015, identiques à ceux de 2014, soit :

Taxe d'Habitation :	7,68 %
Foncier Bâti :	7,88 %
Foncier Non Bâti :	87,29 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	14,75 %

Le produit fiscal attendu des taxes additionnelles s'élève à 2 868 350 €.

Par ailleurs, Monsieur le Vice-président délégué aux finances précise que :

- le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises s'élève à 171 086 €.
- le total des allocations compensatrices s'élève à 98 754 €.
- le prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources s'élève à 278 587 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2015 des taxes directes locales, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-045 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Suite à l'augmentation des coûts de traitement et notamment du prix des déchetteries qui passe de 18 à 21 € HT par habitant DGF, Monsieur le Vice-président délégué aux finances propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes pour 2015 supérieurs à ceux de 2014, soit :

Zone rurale :	10,54%
Zone urbaine :	12,81%

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2015 s'élève à 1 421 922 €, dont :

Zone rurale :	819 953 €
Zone urbaine :	601 969 €

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2015 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-046 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2015

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Suite à la Conférence des maires en date du 9 avril 2015, et l'annonce d'une baisse plus conséquente que prévue de la Dotation Globale de Fonctionnement, le document de proposition de vote des budgets joint à l'envoi de la convocation du Conseil Communautaire a été modifié et remis sur table. En effet, il a été proposé de porter au budget principal une baisse de 3 500,00 € au compte 6065 pour l'acquisition de livres, une baisse de 3 500,00 € au compte 6574 pour la subvention à l'Association « AIL » pour la création d'un garage associatif et enfin la suppression de 3053,00 € au compte 657358 concernant la subvention de la programmation 2015-2016 d'Itinéraire Bis du Pays Bourian. Le document prévoit de laisser 53,00 € au compte 022 et de virer 10 000,00 € supplémentaires au compte 021 en recettes d'investissement du budget principal afin d'alimenter à hauteur de 30 000,00 €, l'avance remboursable au compte 16878 du budget annexe lotissement ZAE.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, et par 28 votes pour, 5 votes contre (Paola Benastre, Jean-Louis Constant, Pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre, Delphine Soubiroux-Magrez, Sylvie Theulier) et 9 abstentions (Pascal Pavan, Michel Cammas, Jean-Pierre Cousteil, Pouvoir de Liliane Lemercier à Georgina Murray, Georgina Murray, Georges Martinot, Jean-François Bélivent, Stéphane Magot, Marie-Françoise Talayssat), le Conseil Communautaire adopte le budget primitif principal 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	5 685 564,00
Recettes de fonctionnement :	5 685 564,00
Dépenses d'investissement :	1 971 581,00
Recettes d'investissement :	1 971 581,00

## COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Restauration petit patrimoine 2012/2013	1 632,00
Restauration petit patrimoine 2015	4 000,00
Signalétique sentiers	500,00
Plan accessibilité voirie espaces publics	37 000,00
Couverture ADSL zones blanches	19 700,00
Etude méthanisation	40 000,00
Service urbanisme ADS	11 475,00
Travaux voirie 2014	21 195,00
Travaux voirie 2015	300 000,00
Travaux ouvrages d'art	96 940,00
Acquisition matériel voirie	5 000,00
Maison Bouriane	957,00
Locaux Office de Tourisme Intercommunal	39 606,00
Locaux bibliothèque intercommunale Gourdon	8 583,00
Maison du Piage	5 000,00
Pôle enfance jeunesse : crèche	542 037,00
Micro crèche Le Vigan	14,00
Locaux jeunesse	2 000,00
Signalisation zones d'activités	5 000,00
Fonds concours terrain tennis Gourdon	20 009,00
Matériel & mobilier bibliothèques	40 562,00
Cyberbase	11 400,00
Espace Socioculturel	7 800,00
Pôle de ressources numériques	15 000,00
Signalétique sites communautaires	6 000,00
SIG	1 000,00
Matériel informatique & bureau	9 030,00
Réfection toiture Moulin Delsol	8 200,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-047 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LABORATOIRE D'ANALYSES 2015

*Rapporteur* : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Laboratoire d'Analyses 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	22 573,00
Recettes de fonctionnement :	22 573,00
Dépenses d'investissement :	34 566,00
Recettes d'investissement :	34 566,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-048 : VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2015

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité, le budget annexe SPANC 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement, et présente un suréquilibre, en section d'investissement :

Dépenses de fonctionnement :	10 196,00
Recettes de fonctionnement :	10 196,00
Dépenses d'investissement :	0,00
Recettes d'investissement :	11 158,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-049 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT 2015

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité, le budget annexe Lotissement habitat 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	142 016,00
Recettes de fonctionnement :	142 016,00
Dépenses d'investissement :	142 016,00
Recettes d'investissement :	142 016,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-050 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES 2015

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité, le budget annexe Lotissement Zone d'Activités Economiques (ZAE) 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	1 194 574,00
Recettes de fonctionnement :	1 194 574,00
Dépenses d'investissement :	1 523 013,00
Recettes d'investissement :	1 523 013,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-051 : VOTE DU BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE 2015

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité, le budget annexe Multiservice viande 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	20 856,00
Recettes de fonctionnement :	20 856,00
Dépenses d'investissement :	19 700,00
Recettes d'investissement :	19 700,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-052 : VOTE DU BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES 2015

*Rapporteur : Daniel SOULADIE*

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité, le budget annexe Hôtel d'entreprises 2015, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-président délégué aux finances.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	44 590,00
Recettes de fonctionnement :	44 590,00
Dépenses d'investissement :	58 453,00
Recettes d'investissement :	58 453,00

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-053 : INDEMNITES DE FONCTIONS DU PRESIDENT ET DES VICES-PRESIDENTS

*Rapporteur : Daniel SOULADIE*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-12 qui dispose que les indemnités maximales votées par le conseil ou comité d'un Établissement public de coopération intercommunale pour l'exercice effectif des fonctions de Président et de Vice-président sont déterminées par un décret en Conseil d'État par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,

Vu l'article R.5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, fixant pour les communautés de communes des taux maximum,

Considérant que la Communauté de Communes Quercy Bouriane est située dans la tranche de population de 10 000 à 19 999 habitants,

Considérant que le taux maximum de l'indemnité par rapport au montant du traitement brut terminal de la Fonction Publique est pour cette tranche de population de 48,75% pour le Président et de 20,63% pour les Vice-présidents, soit respectivement un montant maximum brut mensuel de 1 853,22 € pour le Président et de 784,24 € pour les Vice-présidents,

Considérant qu'au vu de l'effectif du Conseil Communautaire, les indemnités de fonctions doivent s'inscrire dans une enveloppe globale brute mensuelle qui ne peut excéder 8 911,38 €,

Considérant la délibération n°2014-043 du 16 avril 2014 fixant à compter de cette même date, pour Madame la Présidente, une indemnité de fonctions au taux de 48,75% de l'indice brut 1015, soit 1 853,22 € brut mensuel, et pour les Vice-présidents, une indemnité de fonctions au taux de 10,32% de l'indice brut 1015, soit 392,31 € brut mensuel,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Afin de participer à l'effort collectif pour le redressement national,

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 37 votes pour et 5 abstentions (Pascal Pavan, Paola Benastre, Jean-Louis Constant, Pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre, Sylvie Theulier):

- décide de diminuer les indemnités de fonctions de 10%, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015,
- fixe, en conséquence, pour Madame la Présidente, une indemnité de fonctions au taux de 43,88% de l'indice brut 1015, soit 1 668,08 € brut mensuel,
- fixe, en conséquence, pour les Vice-présidents, une indemnité de fonctions au taux de 9,29% de l'indice brut 1015, soit 353,16 € brut mensuel,
- décide de payer les indemnités de fonctions mensuellement,
- décide d'inscrire au budget de la Communauté de Communes Quercy Bouriane les crédits nécessaires au versement des indemnités de fonctions,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTIONS DU PRESIDENT ET DES VICE- PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE**

(Annexé à la délibération 2015-053 du 15 avril 2015)

Identité des bénéficiaires	Qualité des bénéficiaires	Délégation de fonctions	Indemnité de fonctions brute mensuelle en % de l'indice brut 1015 et en euros
DELCAMP Marie-Odile	Présidente	-	43,88% de l'indice brut 1015 soit 1.668,08 €
LABRANDE Patrick	1 <sup>er</sup> Vice-président	Administration générale	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
SOULADIE Daniel	2 <sup>ème</sup> Vice-président	Finances	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
THEBAULT Daniel	3 <sup>ème</sup> Vice-président	Affaires économiques	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
LALANDE Christian	4 <sup>ème</sup> Vice-président	Aménagement de l'espace, et environnement	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
MAGOT Stéphane	5 <sup>ème</sup> Vice-président	Affaires agricoles et vie rurale	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
DENIS Nathalie	6 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Planification stratégique et prospective urbaine	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
PAVAN Pascal	7 <sup>ème</sup> Vice-président	Action sociale, enfance et jeunesse	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
CLAESEN Léon-Bernard	8 <sup>ème</sup> Vice-président	Développement touristique	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
MANIE André	9 <sup>ème</sup> Vice-président	Voirie	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
VIGIE Claude	10 <sup>ème</sup> Vice-président	Travaux publics et bâtiments	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
SOUBIROUX-MAGREZ Delphine	11 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Culture et patrimoine	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
CHARBONNEL Fabienne	12 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Vie associative sportive et de loisirs	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €
LALANDE Fabienne	13 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Economie sociale et solidaire	9,29% de l'indice brut 1015 soit 353,16 €

*Les montants bruts mensuels des indemnités de fonctions sont ceux en vigueur au 15 avril 2015 selon la valeur du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Ces montants sont revalorisés en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.*

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-054: RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT (SDAIL)

*Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP*

En 2014, la Communauté de Communes a adhéré au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) et a versé à ce titre une cotisation annuelle de 3 000 €.

Le contexte particulièrement contraint des finances de la collectivité et la perspective de fortes diminutions à venir des dotations d'Etat imposent de ralentir significativement la programmation de gros investissements et de rechercher au maximum les économies de fonctionnement. En conséquence, et compte tenu des ressources d'ingénierie présentes au sein de la collectivité, il est proposé de se retirer du SDAIL et de favoriser l'adhésion au niveau communal.

Ce retrait pourrait intervenir à compter du mois de mai 2015. Il conviendrait donc de prévoir une cotisation à hauteur de 1 000,00 € pour la période de janvier à avril 2015.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 37 votes pour, 2 votes contres (Jean-François Bélivent, Stéphane Magot) et 3 abstentions (Christian Lalande, Pascal Pavan, Pouvoir de Nadine Saoudi à Christian Lalande) :

- approuve le retrait de la Communauté de Communes Quercy Bouriane du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL), et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015,
- approuve la proposition de versement d'une cotisation de 1000,00 € au titre de la période de janvier à avril 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signature utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-055: SUBVENTION 2015- MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GOURDON

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon,

Il est proposé de verser à la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 167 025 €, et ce pour l'année 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-056: SUBVENTION 2015- ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU VIGAN

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan,

Il est proposé de verser à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan une subvention de fonctionnement à hauteur de 44 000 €, pour l'année 2015.

*Monsieur Daniel Souladié, maire du Vigan, ne participe pas au vote.*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-057: SUBVENTION 2015- OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Daniel Souladié

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Office de Tourisme Intercommunal,

Il est proposé de verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy-Bouriane une subvention de fonctionnement à hauteur de 240 400 €, pour l'année 2015.

*Monsieur Léon-Bernard Claesen, Président de l'Office de Tourisme Intercommunal, ne participe pas au vote.*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 40 votes pour, 1 vote contre (Patrick Labrande) et 1 abstention (Jean-Louis Constant), approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-058: SUBVENTION 2015- CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Il est proposé de verser à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » une subvention de fonctionnement à hauteur de 89 152 € pour l'année 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-059: SUBVENTION 2015- AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Considérant la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Il est proposé de verser à l'ADIL une subvention de fonctionnement à hauteur de 300€, pour l'année 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-060: SUBVENTION 2015- ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BUTTE »

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Les Amis de la Butte » pour l'organisation du Festival Léo Ferré (4 000 €),

Considérant que la demande formulée par l'Association « Les Amis de la Butte » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ au profit de l'Association « Les Amis de la Butte » de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-061: SUBVENTION 2015- ASSOCIATION « LES AMIS DU PIAGE »

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu la demande de subvention reçue de l'association des « Amis du Piage » pour la participation au financement d'actions visant à la promotion du site du Piage sur l'année 2015 (2 000 €),

Considérant que la demande formulée par l'association des « Amis du Piage » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000€ au profit de l'association des « Amis du Piage » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-062: SUBVENTION 2015- ASSOCIATION « DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE QUERCY BOURIANE »

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu la demande de subvention reçue de l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane pour l'organisation de l'opération « premières pages », du Festival « Croc'Histoires » 2015 et d'animations de l'automne/hiver 2015,

Considérant que la demande formulée par l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane a pour but de diffuser et promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire ainsi qu'organiser des animations « Croc'Histoires » auprès des écoles et de la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000€ au profit de l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-063: SUBVENTION 2015- CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu la demande de subvention (500 €) reçue du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), pour l'organisation de manifestations à l'occasion de la « Semaine départementale des droits des enfants et des jeunes » en 2015,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Il est proposé de verser au CIDFF une subvention de fonctionnement à hauteur de 500€, pour l'année 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 500 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-064: SUBVENTION 2015- ASSOCIATION « IDETORIAL »

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Idétorial », pour le soutien à la production et au développement des « Actualités au Cinéma » présentées au cinéma l'Atalante de Gourdon en 2015,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 700€ à l'association « Idétorial », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-065: SUBVENTION 2015- ASSOCIATION « AUTO INSERTION LOTOISE » (AIL)

*Rapporteur* : Daniel Souladié

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Auto Insertion Lotoise » (AIL), pour le soutien à la création d'un garage associatif, situé sur la Commune du Vigan,

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Il est proposé de verser à l'association « Auto Insertion Lotoise » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500€, pour l'année 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500€ à l'association « Auto Insertion Lotoise » (AIL), et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-066: ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT D'ANGLARS-NOZAC – REVERSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE 2013 AU TITRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Conformément aux prévisions budgétaires,

Depuis le 1er janvier 2013, suite à la modification du périmètre de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'Anglars-Nozac est de compétence communautaire. De la même manière, la prestation de service versée par la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement de cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement intervient au titre du Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, et plus au bénéfice de la commune.

Compte tenu de la délégation de gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à la commune d'Anglars-Nozac par la Communauté de Communes Quercy Bouriane pour l'année 2013, et des versements de la Caisse d'Allocations Familiales, intervenant en n+1, la Communauté de Communes Quercy Bouriane, lors de sa séance du 20 septembre 2013 (délibération n°2013-125), a validé le principe du versement d'une subvention complémentaire à la dite commune.

Les règlements au titre de l'année 2013, ayant été effectués par la CAF, début 2015, auprès de la Communauté de Communes, il est proposé de reverser à la Commune d'Anglars-Nozac la somme de 8 385,03 € correspondant à la part de financement de son ALSH.

Il est précisé, par ailleurs, que la Mutualité Sociale Agricole (MSA), verse également une prestation de service, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Celle ci devra donc également être reversée à la Commune d'Anglars-Nozac, au titre de l'année 2013, dès son encaissement par la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

*Monsieur Pascal Pavan ne participe pas au vote.*

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide le reversement à la Commune d'Anglars-Nozac de la somme de 8 385,03 € correspondant à la part de financement de son ALSH,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-067: SOLDE DE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2014-2015 PROPOSEE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

*Rapporteur : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ*

Depuis 2011, le Pays Bourian, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, propose une programmation culturelle à destination des habitants du territoire, hors saison estivale, intitulée « Itinéraires bis ».

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le Groupe d'Actions Locales Bouriane-Causses du Quercy.

Le coût de la saison culturelle 2014-2015 s'élève à 73 757,00 € TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour des montants respectifs de 25 650,00 € et 13 000,00 €, et une participation des structures d'accueil est prévue à hauteur de 6 800,00 €.

Il reste donc à la charge du Groupe d'Actions Locales, la somme de 28 307,00 € répartie au prorata de la population du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et du Pays Bourian, soit 0,63 centimes par habitant.

En outre, pour 2014, la saison a été décalée et a commencé en septembre pour permettre un alignement sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile.

Lors de sa séance du 5 mars 2014 (délibération n°2014-038), le Conseil Communautaire a validé une contribution des Communautés de Communes adhérentes à hauteur de 0,63 € par habitant, soit un montant de 2 577,33 € pour la Communauté de Communes Quercy Bouriane, pour la période de septembre à décembre 2014.

Il est donc proposé de verser le solde de cette subvention pour la période restante soit de janvier à juin 2015, pour un montant de 5 129,67 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-068: PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2015-2016 PROPOSEE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

*Rapporteur : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ*

Depuis 2011, le Pays Bourian, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, propose une programmation culturelle à destination des habitants du territoire, hors saison estivale, intitulée « Itinéraires bis ».

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le Groupe d'Actions Locales Bouriane-Causses du Quercy.

Le coût de la saison culturelle 2015-2016 s'élève à 69 503,00 € TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour des montants respectifs de 15 000,00 € et 13 000,00 €, et une participation des structures d'accueil est prévue à hauteur de 6 000,00€.

Il reste donc à la charge du Groupe d'Actions Locales, la somme de 35 503,00 € répartie au prorata de la population du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et du Pays Bourian, soit 7 632,00 € pour la Communauté de Communes.

Cette saison culturelle est alignée sur l'année scolaire et se déroule donc de septembre 2015 à juin 2016, et le versement de la subvention peut être fractionné sur deux exercices.

Il est proposé de verser au Syndicat Mixte du Pays Bourian, pour la saison culturelle 2015-2016 une subvention totale de 7 632,00 € se décomposant en un versement de 3052.80 € en 2015 et un versement de 4 579,20 € en 2016.

La subvention de participation au financement de la saison culturelle 2015-2016 proposée par le Syndicat Mixte du Pays Bourian, dans le cadre de la programmation d'Itinéraire Bis, ayant été supprimée du budget principal, il convient de retirer le présent projet de délibération.

Vu la proposition de la Conférence des Maires de renoncer à la programmation de la saison culturelle 2015-2016 proposée par le Syndicat Mixte du Pays Bourian, au motif de nécessaires restrictions budgétaires, et de réexaminer la situation pour la programmation 2016-2017,

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire prend acte du retrait du projet de délibération sur la participation de la Communauté de Communes au financement de la saison culturelle 2015-2016 proposée par le Syndicat Mixte du Pays Bourian.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-069: PARTICIPATION 2015-2016 AUPRES DE L'ASSOCIATION « BOUTIQUES DE GESTION D'ENTREPRISES (BGE) » SUD-OUEST

*Rapporteur : Daniel THEBAULT*

La Communauté de Communes Quercy Bouriane est depuis toujours très active dans le domaine du développement économique local. Depuis 2013, afin d'accroître son aide à la création ou la reprise d'entreprises, elle soutient l'action de l'association Boutiques de Gestion d'Entreprises (BGE) Sud-Ouest, en mettant en place une convention de partenariat.

BGE Sud-Ouest est une association loi 1901, créée en 1979 et premier réseau indépendant d'appui à la création d'activités et d'entreprises. Elle s'est donnée pour mission d'être un acteur du développement régional économique, en proposant ses compétences et sa technicité, à tous les créateurs, entreprises et collectivités publiques, dans une dynamique de proximité.

L'association BGE Sud-Ouest a implanté sur le territoire communautaire un « centre d'appui » en faveur des créateurs, repreneurs et entrepreneurs, qui sont reçus gratuitement par un conseiller.

La Communauté de Communes Quercy Bouriane, dans le cadre d'une convention de partenariat conclue du 01/10/2013 au 31/12/2014, a subventionné l'association BGE Sud-Ouest, et ce, pour un montant forfaitaire de 19 200,00 € (correspondant à 3 parcours d'accompagnement en couveuses d'entreprises et 25 bénéficiaires du « centre d'appui »), et a mis un bureau à sa disposition sur la base d'une fréquence allant d'une journée par quinzaine à une journée par semaine, dans les locaux de la Maison Communautaire.

Il est donc proposé de renouveler la convention avec BGE Sud-Ouest, pour la période du 01/05/2015 au 31/03/2016 et de lui verser une subvention à hauteur de 14 760,00 €, cette somme correspondant à 25 bénéficiaires de l'accueil au sein du « centre d'appui ». La mise à disposition d'un bureau sur la base d'une fréquence allant d'une journée par quinzaine à une journée par semaine, dans les locaux de la Maison Communautaire, est reconduite (cf convention jointe).

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 37 votes pour, 4 votes contre (Paola Benastre, Jean-Louis Constant, Pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre, Sylvie Theulier) et 1 abstention (Christian Legrand) approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-070: SCIC INITIATIVES ENVIRONNEMENT : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2015

*Rapporteur : Christian LALANDE*

Depuis 2009, le Pays Bourian a souhaité soutenir, en partenariat avec la SCIC Initiatives Environnement, un programme d'information, d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce programme est organisé auprès des écoles maternelles, élémentaires, primaires et des centres de loisirs.

Ces animations sont assurées par une animatrice de la SCIC et sont structurées autour de quatre thèmes dont le choix est fonction des enjeux environnementaux majeurs et des politiques menées en matière d'environnement sur le territoire :

- l'eau,
- la forêt,
- l'éco-construction,
- le jardin.

En accord avec le Pays Bourian, les Communautés de Communes adhérentes sont sollicitées, pour allouer une subvention à la SCIC Initiatives Environnement, au prorata des interventions de la SCIC sur les territoires communautaires.

*Madame Fabienne Lalande et Monsieur Pascal Pavan ne participent pas au vote.*

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le versement d'une subvention de 12 094,00 € à la SCIC Initiatives Environnement au titre de l'année 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-071: ADHESION 2015 A L'ASSOCIATION « URGENCE POLT »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Il est rappelé au Conseil Communautaire que, lors de sa séance du 26 mai 2010, il a décidé d'adhérer pour l'année 2010, à l'association « Urgence POLT » sise 7 avenue de la République 18100 VIERZON. Créée le 30 janvier 2010, cette association rassemble dans une même structure toutes les personnes et organisations qui militent en faveur de la modernisation de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse. Elle a pour but de défendre et promouvoir la modernisation et l'amélioration des infrastructures, du matériel, des dessertes, du cadencement de la ligne et d'agir pour son interconnexion au réseau européen à grande vitesse. Cette adhésion a été renouvelée au titre des années 2011, 2012, 2013 et 2014.

L'Association « Urgence Polt » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle renouvelle son adhésion, pour l'année 2015 et ce à hauteur de 300 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association « Urgence POLT » pour l'année 2015,
- approuve le versement d'une cotisation de 300 € pour l'année 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-072: ADHESION 2015 A LA FONDATION DU PATRIMOINE EN MIDI PYRENEES

Rapporteur : Pascal PAVAN

Lors d'une réunion en date du 23 mai 2013, organisée par le Pays Bourian, la Fondation du Patrimoine en Midi Pyrénées a présenté ses différents programmes d'actions dans le domaine de la restauration du petit patrimoine bâti.

Cette fondation a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

La Fondation du Patrimoine peut donc aider les collectivités à cofinancer leur programme de restauration soit :

- par la mobilisation du mécénat d'entreprise, grâce à des accords pluriannuels intervenus avec de grandes entreprises,
- par l'intermédiaire de clubs de mécènes, qui apportent également leur contribution à la mise en œuvre de projets,
- par l'organisation de souscriptions publiques qui permettent de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde, dans le cadre d'une convention conclue avec le maître d'ouvrage,
- par l'attribution de subventions prélevées sur ses fonds propres, aux collectivités et associations qui sont parvenues à susciter un engouement populaire exemplaire autour de leur projet.

Afin d'optimiser les cofinancements des opérations de restauration du petit patrimoine bâti de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, le Conseil Communautaire avait validé lors de la séance du 3 juillet 2013 (délibération n°2013-115) l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 500,00 € par an. Cette adhésion a été renouvelée au titre de l'année 2014.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 40 votes pour et 2 abstentions (Jean-Louis Constant et Sylvie Theulier) :

- renouvelle l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à la Fondation du Patrimoine en Midi Pyrénées pour l'année 2015,
- approuve le versement d'une cotisation de 500,00 € pour l'année 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-073: ADHESION 2015 A L'ASSOCIATION DES PALEONAUTES

Rapporteur : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

L'espace muséal du Piage fait partie du réseau des « Paléonautes » qui regroupe, au sein d'une association, 8 sites archéologiques, dans le but de développer des actions de promotion et de valorisation culturelle et touristique des sites partenaires.

La Communauté de Communes a octroyé une subvention de 500,00 € à cette association au titre des années 2013 et 2014.

Pour l'année 2015, l'Association des « Paléonautes » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle adhère au réseau, et ce à hauteur de 500,00 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association des « Paléonautes » pour l'année 2015,
- approuve le versement d'une cotisation de 500 € pour l'année 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-074: ADHESION 2015 AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DU LOT

*Rapporteur : Stéphane MAGOT*

Lors de son Conseil d'administration du 28 février 2011 et de l'Assemblée Générale du 15 juin 2011, le CAUE a décidé d'ouvrir son adhésion aux communes et communautés de communes sans remettre en cause le principe de gratuité inscrit dans la Loi de 1977 ni les conditions actuelles de ses interventions.

Cette adhésion, d'un montant de 150,00 € pour les collectivités de plus de 2 000 habitants permet à la Communauté de Communes Quercy Bouriane de prendre part activement aux instances du CAUE, avec un représentant, qui siège au sein des Assemblées générales et du Conseil d'Administration. Cette adhésion a débuté en 2011, et a été renouvelée au titre des années 2012, 2013 et 2014.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- renouvelle l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au CAUE du Lot au titre de l'année 2015,
- approuve le versement d'une cotisation de 150,00 € pour l'année 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-075: COTISATION 2015 AU RESEAU DE TELETRAVAIL SISMIC

*Rapporteur : Daniel THEBAULT*

Le Conseil Général du lot s'est inscrit dans le regroupement des organismes consulaires à l'échelle du Massif central (MACEO) pour la promotion du développement économique, sur la thématique du télétravail, dans le cadre d'une étude action.

Cette démarche a permis de montrer tout l'intérêt pour les territoires ruraux, en terme d'attractivité du territoire, de développer une offre de services aux entreprises en matière de télétravail.

Afin de développer la création de télé-centre, il a été validé de s'appuyer sur un réseau associatif regroupant des entreprises du secteur des télécommunications informatiques (SisMiC) en partenariat avec des collectivités locales (Communautés de Communes du Haut-Ségala, du Ségala-Limargue, de Decazeville-Aubin (12)), le SMICA (Syndicat Mixte Départemental de l'Aveyron pour l'informatisation du territoire) et le Conseil Général du Lot.

La participation financière des membres du groupement est utilisée pour le financement du poste d'un agent de développement chargé d'accompagner les collectivités pour la création et l'animation de leur télé-centre et de dynamiser le secteur des entreprises pour en promouvoir l'usage.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 10 avril 2013 (délibération n°2013-087) a validé l'intégration de la Communauté de Communes au réseau de promotion et de développement d'une offre de télétravail dans le cadre d'un partenariat avec le réseau SisMiC, ainsi qu'une participation de 3 000,00 € au titre de l'année 2013.

Cette participation a été renouvelée à hauteur du même montant au titre de l'année 2014, et il est proposé d'en faire de même pour l'année 2015.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 31 votes pour, 7 votes contre (Paola Benastre, Jean-Louis Constant, Jean-Michel Favory, Christian Legrand, Pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre, Sylvie Theulier, Daniel Souladié) et 4 abstentions (Sylvette Belonie, Françoise Lagrange, Thierry Lempereur, Claude Vigié):

- valide l'octroi d'une cotisation, à hauteur de 3 000,00 €, auprès du réseau SisMiC, dans le cadre de l'offre de télétravail, et ce au titre de l'année 2015,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-076: CREATION ET ADHESION AU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) GRAND QUERCY

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) adoptée en janvier 2014 a instauré les Pôles d'Equilibres Territoriaux et Ruraux (PETR). Ceux-ci vont être amenés à remplacer les Pays.

Le PETR est constitué au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave, sa création est décidée par délibérations concordantes des EPCI qui le composent.

Les principes des nouvelles politiques contractuelles de la région, délibérés le 26 juin 2014, fixent :

- comme objectifs pour les prochaines contractualisations 2015-2020 d'« Agir pour le développement économique et l'emploi à travers l'ensemble de ses politiques publiques, dans le cadre d'une stratégie dynamique de développement durable à une échelle territoriale pertinente » : la Zone d'emploi, considérant que la zone d'emploi est l'échelle la plus pertinente en termes de territoires vécus,
- la volonté de signer des Contrats uniques qui mobiliseront l'ensemble des dispositifs et moyens financiers de la Région avec :
  - la Métropole toulousaine,
  - les Communautés d'Agglomération (9 en Midi-Pyrénées),
  - les Pôles d'Equilibre Territoriaux Ruraux, Parcs Naturels Régionaux ou Communautés de Communes lorsqu'ils correspondent au territoire d'une zone d'emploi.

Compte-tenu de ces éléments, le Pays de Cahors et du Sud du Lot et le Pays Bourrian proposent la mise en place du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Grand Quercy à l'échelle de la zone d'emploi de Cahors.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural prévoit des missions obligatoires constituant le socle commun et des missions à la carte (cf. statuts joints en annexe).

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 40 votes pour et 2 abstentions (André Manié, Claude Vigié) :

- valide la création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Grand Quercy, dans les conditions ci avant présentées,
- valide les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Grand Quercy et y adhère sur la base des missions suivantes :
  - socle commun,
  - programmes territorialisés : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT), LEADER
  - actions à la carte : Forêt-développement de la filière bois, Développement culturel, Solidarité et Santé,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-077: CREATION D'UN EMPLOI D'AVENIR DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) - SERVICE JEUNESSE

Rapporteur : Patrick LABRANDE

Vu la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir,

Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir,

Considérant la création d'un emploi d'avenir dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi sur le service jeunesse en date du 30 janvier 2013 (délibération n°2013-024), à compter du 15 février 2013 et ce pour une durée de 3 ans,

Considérant que l'agent en poste souhaite évoluer afin de travailler auprès d'autres publics, et que la Médiathèque de Gourdon fait face depuis son extension à un surcroît important d'activité qui nécessite un renfort de personnel,

Considérant qu'il est possible de transférer l'agent, du Service Jeunesse vers la Médiathèque de Gourdon jusqu'au 14 février 2016, date du terme de son contrat CAE,

Considérant que suite à ce transfert, le Service Jeunesse a toujours besoin d'un soutien en personnel afin de pouvoir faire perdurer son fonctionnement,

Considérant que la collectivité a répondu favorablement à cette demande,

Considérant l'opportunité de recruter à ce poste un emploi d'avenir,

Considérant que l'emploi d'avenir a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de seize à vingt-cinq ans, par leur recrutement dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale,

Considérant que le dispositif « emploi d'avenir », dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), prévoit un financement de l'Etat à hauteur de 75% du taux horaire brut du salaire minimum de croissance, assorti d'une obligation de formation du jeune pour l'employeur,

Considérant que ce contrat, d'une durée de trois ans, permet le recrutement d'un agent à temps complet, avec une rémunération sur la base du SMIC,

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Il est proposé de créer un emploi d'avenir à temps complet dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), à compter du 15 mai 2015.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve la création d'un emploi d'avenir à temps complet, au sein du Service Jeunesse, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, dans les conditions ci-avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à procéder au recrutement et à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-078: CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider le calendrier des prochaines séances comme suit :

- le mercredi 27 mai 2015 à 18h30 en salle de conférences de la Maison Communautaire,
- le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 à 18h30 en salle de conférences de la Maison Communautaire,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le calendrier des séances du Conseil Communautaire comme énoncé ci avant.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 15 avril 2015*

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-079: CRECHE DE L' HIVERNERIE - ATTRIBUTION DU MARCHE DE DESAMIANTAGE

*Rapporteur : Claude VIGIE*

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'ancienne école de l'Hivernerie en crèche et Relais Assistantes Maternelles, et suite au résultat des diagnostics plomb-amiante des 30 janvier 2014 et 20 août 2014, il était nécessaire de lancer un appel d'offres pour le choix de l'entreprise de travaux de désamiantage intérieur et extérieur.

Aussi, le service technique a lancé une consultation pour ces travaux, qui a été publiée le 2 mars 2015, sur le profil acheteur de la collectivité et dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics. L'estimation administrative s'élevait à 113 575,00 € HT.

La date limite de remise des offres était fixée au 3 avril 2015 à 16h00.

Six plis ont été reçus par la collectivité dans les délais impartis. L'offre de l'entreprise Amiante Ingénierie ne comportant pas de mémoire technique est classée irrégulière. Elle n'est donc pas analysée.

Une procédure de demande de justification de prix jugés anormalement bas a été engagée le 09 avril 2015 pour les entreprises Colas Sud Ouest Centre Ferrié SNS et Decutis, avec une demande de sous-détail des prix à apporter avant le 13 avril 2015 à 16h00. En cas de justification insuffisante du prix, les entreprises concernées seront éliminées au motif d'offre anormalement basse. Les justifications apportées par l'entreprise Decutis sont cohérentes, mais non celles de l'entreprise Colas Sud Ouest Centre Ferrié SNS, qui est donc éliminée.

Les notes techniques et notes de prix, résultant de la simulation financière, sont présentées dans le tableau ci-après :



**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

<b>Note définitive</b>	<b>Note technique /60</b>	<b>Note Prix /40</b>	<b>TOTAL /100</b>
<b>DECUTIS</b>	42	40	82
<b>COFELY INDEL</b>	49	16.4	65.4
<b>SOCOTRAP</b>	50	23.8	73.8
<b>PUECHOULTRES Fils</b>	39	34.2	73.2

La commission d'appel d'offres, réunie le 14 avril 2015, a prononcé un avis favorable à l'attribution du marché de travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- attribue le marché de travaux de désamiantage extérieur et intérieur de l'Hivernerie, estimé à 113 575,00 € HT à l'entreprise DECUTIS pour un montant de 55 935,00 € HT, soit 67 122,00 € TTC.
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles relatives à ce marché.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-080: DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME LA PRESIDENTE POUR LE MARCHE DE FAUCHAGE- DEBROUSSAILLAGE DES ACCOTEMENTS DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

*Rapporteur : André MANIE*

Dans le cadre de la compétence d'entretien des voiries communautaires, le fauchage et débroussaillage des accotements est un élément essentiel pour assurer la sécurité routière par l'amélioration de la visibilité.

Le précédent marché à bons de commande, valable un an et renouvelable trois fois s'est achevé le 31 décembre 2014.

Après un sondage auprès de l'ensemble des communes pour recenser leurs besoins, un appel d'offres, ouvert pour le marché de services d'une durée de quatre ans, a été publié le 14 janvier 2015, sur le profil acheteur de la collectivité et dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics. Il comportait quinze lots.

La date limite de remise des offres était fixée au 27 février 2015 à 16h00.

Cinq plis ont été reçus par la collectivité dans les délais impartis.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 14 avril 2014 à 14h00 pour attribuer le marché.

Le tableau suivant présente le résultat de l'attribution des lots par la commission d'appel d'offres :

Lots	Entreprise	Montant en € HT pour les 4 ans	Montant en € HT annuel
Lot n°1 Anglars-Nozac	LAVOLLOT	15 947,84 €	3 986,96 €
Lot n°2 Gourdon Nord	LAVOLLOT	36 664,20 €	9 166,05 €
Lot n°3 Gourdon Sud	LAVOLLOT	38 542,92 €	9 635,73 €
Lot n°4 Lamothe-Cassel	LAVOLLOT	10 748,80 €	2 687,20 €
Lot n°5 Milhac	FRESQUET	10 299,32 €	2 574,83 €
Lot n°6 Montamel	LAVOLLOT	12 349,08 €	3 087,27 €

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

<b>Lot n°7 Peyrilles</b>	LAVOLLOT	25 855,20 €	6 463,80 €
<b>Lot n°8 Rouffilhac</b>	LAVOLLOT	12 274,88 €	3 068,72 €
<b>Lot n°9 Saint Chamarand</b>	CALLES	14 508,60 €	3 627,15 €
<b>Lot n°10 St Cirq Souillaguet</b>	LAVOLLOT	12 096,16 €	3 024,04 €
<b>Lot n°11 Saint Projet</b>	FRESQUET	13 898,64 €	3 474,66 €
<b>Lot n°12 Soucirac</b>	LAVOLLOT	7 438,88 €	1 859,72 €
<b>Lot n°13 Ussel</b>	LAVOLLOT	6 953,68 €	1 738,42 €
<b>Lot n°14 Uzech-les-Oules</b>	FRESQUET	13 685,76 €	3 421,44 €
<b>Lot n°15 Le Vigan</b>	ROUSSEAU	43 400,00 €	10 850,00 €
<b>TOTAL</b>		329 596,92 €	82 399,23 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- autorise Madame la Présidente à signer les marchés attribués par la commission d'appel d'offres.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-081: VOIRIE COMMUNAUTAIRE - ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

Rapporteur : André MANIE

Dans le cadre de la compétence d'entretien des voiries communautaires, les chantiers d'investissement sont réalisés par le biais d'un marché de travaux à bons de commande valable un an et renouvelable trois fois.

Le précédent marché s'est achevé le 31 décembre 2013.

Aussi, le service technique a lancé une consultation pour le programme de modernisation de la voirie communautaire pendant la période 2015-2018. Le lancement de ce marché a permis de refondre intégralement le bordereau des prix unitaires.

L'appel d'offres a été publié le 4 février 2015, sur le profil acheteur de la collectivité et dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics. Les montants minimum et maximum annuels du marché s'élevaient à 250 000,000 € HT et 700 000,00 € HT. L'estimation administrative s'élevait à 280 568,00 € HT pour une année.

La date limite de remise des offres était fixée au 13 mars 2015 à 16h00.

Cinq plis ont été reçus par la collectivité dans les délais impartis.

Une procédure de demande de justification de prix jugés anormalement bas a été engagée, le 31 mars 2015, avec une demande de sous-détail des prix à apporter avant le 10 avril à 16h00. En cas de justification insuffisante du prix, les entreprises concernées seront éliminées au motif d'offre anormalement basse. Le sous-détail de prix de l'entreprise Devaud TP n'ayant pas été reçu, son offre est éliminée. Les justifications apportées par les autres entreprises sont cohérentes.

Les notes techniques et notes de prix, résultant de la simulation financière, sont présentées dans le tableau ci-après :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

<b>Note définitive</b>	<b>Note technique /60</b>	<b>Note Prix /40</b>	<b>TOTAL /100</b>
<b>MARCOULY</b>	40	40	80
<b>EIFFAGE</b>	51	38,2	89,2
<b>COLAS</b>	48	29,8	77,8
<b>SIORAT</b>	46	38,5	84,5

La commission d'appel d'offres, réunie le 14 avril 2015, a prononcé un avis favorable à l'attribution du marché de travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- attribue le marché de travaux à bons de commande pour la modernisation de la voirie communale 2015-2018, estimé à 280 568,00 € HT pour une année, à l'entreprise Eiffage TP pour un montant de 188 284,50 € HT, soit 225 941,40 € TTC.
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles relatives à ce marché.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 8 avril 2015

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Pouvoir de Liliane LEMERCIER à Georgina MURRAY – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Christian LALANDE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Pouvoir de Jérôme MALEVILLE à Christian CHAVAROCHE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet :

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel : Michel SUSZYLO

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN

A été élu secrétaire de séance : Bernard BOYE

N°2015-082: OCCUPATION DE TERRAINS- RESERVE FONCIERE « LE MARGES »

Rapporteur : Daniel THEBAULT

Le Conseil communautaire du 18 mars 2015 a validé à la majorité la vente des parcelles de la réserve foncière sise au Margès à Gourdon à Monsieur Joris DELPY, occupant actuel au titre d'un prêt à usage, au prix de 5 € le m<sup>2</sup>, dans le cadre d'une vente à terme de 10 ans, indexé sur l'indice du coût de la construction.

Pour mémoire, le prix de vente déroge à l'avis des domaines formulé à 12 € le m<sup>2</sup>, correspondant au prix des parcelles aménagées de la Zone d'Activités de la Croix de Pierre, au motif que ces parcelles ne sont pas situées dans le lotissement de la Zone d'Activités et n'ont pas fait l'objet de travaux d'aménagement par la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Cependant, compte tenu de l'importance des débats suscités par cette délibération et la mise en cause des élus par la société civile qui en a résulté, il est proposé de revenir sur ce dossier.

Trois alternatives sont présentées au Conseil Communautaire :

- la vente,
- le contrat de prêt à usage pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction,
- la libération des lieux par son occupant actuel titulaire d'un contrat de prêt à usage arrivant à échéance au 30 avril 2015.

Vu l'avis favorable de la Conférence des maires en date du 9 avril 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 39 votes pour et 3 abstentions (Sylvette Belonie, Jean-Michel Favory, Françoise Lagrange) :

- valide la mise en place d'un contrat de prêt à usage à titre gratuit avec Monsieur Joris Delpy, pour le lot composé pour partie des parcelles anciennement cadastrées section A n° 1209, 1210, 1474, situé à Croix de Pierre à Gourdon, d'une surface totale de 4 623 m<sup>2</sup>, et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction,
- autorise Madame la Présidente, à toutes démarches et signatures utiles.

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP